

## Inauguration de la nouvelle filière de traitement de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique.

Vendredi 14 avril 2023,  
à Férel (Morbihan - Bretagne)

### **Allocution de Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine.**

#### **Salutations**

M. Pascal BOLOT, Préfet du Morbihan ;  
M. Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan ;  
Mme Mathilde HIGNET, Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription d'Ille-et-Vilaine ;  
M. le Président du Conseil régional de Bretagne, cher Loïg CHESNAIS-GIRARD ;  
M. le Président du Conseil départemental du Morbihan, cher David LAPPARTIENT ;  
M. Martin GUTTON, Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ;  
M. Simon UZENAT, Conseiller régional de Bretagne ;  
Mmes et MM. les Conseillers départementaux : Marie-Odile JARLIGANT, Alain GUIHARD, Bernard LEBEAU, Frédéric RICHEUX, Yann SOULABAILLE ;  
M. le Maire de Férel, Nicolas RIVALAN ;  
M. le Maire de Camoël, Vice-président en charge de l'eau potable et des ouvrages à Eaux & Vilaine, cher Bernard LE GUEN ;  
MM. les présidents et représentants de syndicats d'eau potable : Dominique RIGUIDEL, Joseph BOIVENT ;  
M. Michel DEMOLDER, Président de la Commission Locale de l'Eau ;  
Mmes et MM. les membres du Comité syndical d'Eaux & Vilaine, chers collègues,  
Mmes et MM. les présidents d'EPCI ou leurs représentants ;  
Mmes et MM. les maires ou leurs représentants ;  
Mme et MM. les anciens présidents de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) :  
Jean-François GUÉRIN, Yvon MAHÉ, Solène MICHENOT ;  
Mmes et MM. les directeurs, représentants des entreprises SAGEGE, EIFFAGE, SARC, INEO, SEPIG, structures partenaires ; collaboratrices et collaborateurs ;  
Mmes et MM.

#### **Excusés :**

M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, représenté par M. Yann SOULABAILLE ;  
M. Michel MENARD, Président du Conseil départemental de Loire Atlantique, représenté par M. Bernard LEBEAU ;  
M. Nicolas CRIAUD, Président de Cap Atlantique, représenté par M. Bernard LE GUEN ;  
Mme Delphine ALEXANDRE, Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne ;  
M. Patrick LE DIFFON, Conseiller régional de Bretagne, Vice-président à Eaux & Vilaine ;  
M. Thierry BURLLOT, Président du Comité de bassin Loire-Bretagne.

## Introduction

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir sur ce site si symbolique de la gestion de l'eau potable. En effet, nous sommes dans un moment tout particulier où nous redécouvrons le rôle essentiel de ce bien commun : l'eau.

Fin mars, le Président de la République a dévoilé le Plan Eau qui fait suite à une année 2022 marquée par une sécheresse catastrophique couplée à des températures élevées battant tous les records. Rareté, qualité, quantité... Ce sont les défis que nous devons relever pour gérer la ressource en eau sur nos territoires dans un contexte d'un changement climatique non maîtrisé. En même temps, nous devons faire face aux besoins du développement démographique, économique et touristique, tout en accompagnant fortement la mutation indispensable du modèle agricole.

Ici, nous sommes sur le bassin de la Vilaine, qui a la chance d'avoir Eaux & Vilaine, un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) à l'échelle d'un bassin de 11 000 km<sup>2</sup> ; ce qui permet une gestion globale de l'eau. Notre action sur la ressource, le grand cycle de l'eau, se déroule dans le cadre du SAGE Vilaine. Ce sont 27 EPCI (1,2 millions d'habitants), deux départements, une région et les structures d'eau potable qui se retrouvent à Eaux & Vilaine, syndicat mixte avec tous les partenaires à l'échelle du bassin de la Vilaine sur le grand cycle de l'eau. Nous mettons en œuvre la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), en gérant les quatre grands barrages du bassin, et produisons de l'eau potable pour plus d'un million d'habitants et pour les activités économiques. Nous mettons en œuvre avec nos partenaires financiers, des programmes ambitieux pour répondre aux exigences du SDAGE et de la Directive Cadre sur l'Eau, pour être au rendez-vous de 2027, c'est-à-dire, remettre en état nos milieux aquatiques et nos rivières pour retrouver de l'eau brute de qualité et en quantité. Une exigence et un devoir pour le bien des générations futures.

## Un peu d'histoire

La mise en service du barrage d'Arzal en 1970, à 1 km de notre usine, a permis la création d'une réserve d'eau douce d'environ 55 millions de m<sup>3</sup>, sur 42 km, rapidement exploitée pour la production d'eau potable : l'usine historique de Férel a été mise en service en 1972. En réalité, dès 1965, la production d'eau potable a été actée comme un des éléments importants pour construire le barrage. A l'époque, la production prévue était bien moindre que celle d'aujourd'hui. Il a été nécessaire de créer une deuxième tranche puis une troisième tranche pour arriver au niveau actuel de production. C'est une mission première d'Eaux & Vilaine alors Institution interdépartementale d'Aménagement de la Vilaine (IAV) qui a été complétée par une approche de gestion de l'eau au niveau du bassin de la Vilaine (11 000 km<sup>2</sup>). Logique, car toutes les eaux convergent vers le barrage qui protège contre la remontée des eaux salées mais aussi contre les inondations, et qui offre un espace de navigation (16 000 à 20 000 bateaux y passent chaque année) sans oublier les usages agricoles.

A l'heure de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et de la transformation de l'IAV en syndicat mixte, il ne faut pas oublier nos missions historiques :

- Gérer nos quatre barrages ;
- Produire de l'eau potable : 22 millions de m<sup>3</sup> ;
- Agir sur la qualité et la quantité de la ressource brute via le SAGE (2003 et en cours de révision) ;

Et notre nouvelle mission prise plus récemment :

- Assurer sur le terrain, avec de nombreuses parties prenantes, la GEMAPI.

L'usine de Férel, ce n'est pas que la production d'eau potable ! C'est la sécurisation en approvisionnement d'un territoire s'étalant sur trois départements, notamment en été. C'est un site classé « Point d'Importance Vitale » dans le cadre de la loi de programmation militaire, soit un classement au-delà des prescriptions ordinaires Vigipirate. C'est d'ailleurs d'autant plus vrai avec la sécheresse vécue en 2022.

Notre usine et les travaux d'interconnexions menés dans les départements ont permis de faire face, sans rupture, à la demande de nos clients. Demain, en 2024, ce rôle sera renforcé avec la construction de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA) qui va relier cette usine à celle de Villejean à Rennes, couplant ainsi les deux plus grosses usines de Bretagne. Cette mission est essentielle pour nos territoires, nos habitants et doit être confortée. Nous l'avons renforcé dans notre évolution statutaire, dans le lien avec nos collectivités partenaires qui sont devenues adhérentes à Eaux & Vilaine. Nous assurons désormais cette mission historique avec une gouvernance partagée avec les trois EPCI clients, les grands producteurs d'eau potable devenus désormais membres Eaux & Vilaine, avec et au côté des Départements et des Régions.

Nous inaugurons ce matin les travaux lancés fin 2016 jusqu'à avril 2023, plus de 6 ans, réalisés en 2 tranches. Ceux-ci témoignent de notre volonté de répondre aux besoins de nos territoires dans une gestion de l'eau équilibrée. Nous produisons 18 à 22 millions de m<sup>3</sup> selon les besoins de nos clients et selon les années plus ou moins « sèches » pour approvisionner les habitants :

- de la Loire Atlantique (2/3), environ 10 à 12 millions de m<sup>3</sup> ;
- du département du Morbihan, 5 à 6 millions de m<sup>3</sup> ;
- et de l'Ille-et-Vilaine, 2 à 3 millions de m<sup>3</sup>.

Soit : un million d'habitants en période estivale avec un réseau de feeder de 210 km.

En été, l'usine produit parfois au maximum de ses capacités pour sécuriser nos partenaires et faire face à la demande touristique estivale. Ces travaux évalués à 22 M€ HT, dont plus 2 M€ de maîtrise d'œuvre/étude, ont ainsi complètement restructuré le site pour plusieurs décennies. Nous sommes quasiment sur une nouvelle usine : l'usine de production d'eau potable de Vilaine Atlantique, renommée pour marquer ce jour.

**Pourquoi ces travaux ?** Pourquoi une restructuration de cette usine ? Produire plus ? Produire mieux.

Ce n'est pas seulement une augmentation de production qui a nécessité tous ces travaux. Les évolutions de consommation et les travaux menés dans les trois départements (feeders) concernés par l'usine permettent de maintenir la capacité actuelle. Ces travaux prennent en compte une potentielle extension d'usine si les besoins en eau potable augmentent en passant d'une capacité 90 000 à 110 000 m<sup>3</sup>/j. Les travaux étaient nécessaires pour d'autres raisons.

Tout d'abord, une évolution des normes européennes qui ont déclenchées une mise à niveau d'un bon nombre d'usine de production. La France vient juste de transposer la nouvelle directive européenne qui impose de nouvelles exigences. La qualité de l'eau n'est plus seulement constatée à la sortie de l'usine mais au robinet de l'usager et les consommateurs de notre eau sont souvent très éloignés de Férel. L'eau séjourne longtemps dans les tuyaux et nécessite de remettre du chlore à plusieurs reprises ce qui peut dégrader la qualité. Comme nous le savons, en Bretagne, les eaux de nos rivières sont naturellement chargées en matières organiques. Bien que non toxiques, les procédés actuels peinent à l'éliminer et les faibles quantités restantes consomment le chlore et forment des sous-produits de chloration. L'apparition constante de nouvelles molécules de pesticides ou autres polluants émergents (PFAS, métabolites...) nous amènent à une attention permanente pour les éliminer. Ces travaux ont été l'occasion de mettre en place un traitement encore plus performant. Nous traitons mieux, avec moins de chimie, pour éviter des sous-produits indésirables (en très faible quantité mais pas très connus en toxicités). C'était aussi l'occasion d'améliorer d'autres points du traitement de l'eau, notamment la chloration du fait de la qualité variable de l'eau brute.

C'est une restructuration complète de l'usine, pas seulement une remise à niveau des installations vieillissantes (certaines ont plus de 40 ans), c'était l'occasion d'améliorer la sécurité et la cohérence de l'usine. Les installations, faites à plusieurs époques, cohabitaient où se superposaient. Ces travaux que nous inaugurons, refondent une usine neuve, cohérente avec trois files de productions banalisées et identiques, amenant une meilleure sécurité de production que vous allez découvrir lors de la visite et avec le film de présentation. Il en est de même pour l'alimentation électrique, les commandes des installations. Une usine encore plus sécurisée (y compris la sécurité numérique réseau).

### **Les travaux**

Initiée en 2009, lancée en 2011 sous la maîtrise d'œuvre SAFEGE, avec un Groupement d'entreprises DEGREMONT (mandataire), EIFFAGE (génie civil), SARC (canalisations), INEO (électricité et automatismes), l'usine est actuellement exploitée dans le cadre d'une Délégation de Service Public assurée par la SEPIG (SAUR) qui a intégré le fonctionnement des nouveaux ouvrages. Le coût total : 24 M€ dont 2 M€ d'études financées pour 100 000 € par le Département du Morbihan pour la mission de maîtrise d'œuvre, et 22 M€ HT de travaux avec une avance remboursable de 6 M€ de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ; le solde étant financé sur fonds propres. Deux phases de travaux et une pause : Des travaux qui ont duré longtemps, afin d'assurer la continuité de service pendant le chantier. Aujourd'hui nous sommes sur la fin avec les travaux de protection du site (protection intrusion et cybersécurité).

Vous découvrirez comment se sont passés les travaux en visionnant le film qui va vous être projeté au moment des visites et la présentation rapide de la filière se fera lors des visites :

- Passage en deux étapes de floculations décantations (réacteur Charbon Actif Poudre pour abandon du Charbon Actif en Grain moins performant) ;
- Maintien des filtres à sable ;
- Remplacement de l'ozone par des UV (ozonation en amont du process) ;
- Eau avec PH plus équilibré ;
- Chloration améliorée.

Je remercie particulièrement tous les acteurs de ce projet : concepteurs, constructeurs. C'est grâce à toutes vos compétences, Mesdames et Messieurs les ingénieurs, que nous inaugurons aujourd'hui ce bel outil au service d'un million d'habitants, d'un vaste territoire. Soyez en fiers. Bravo ! Qui pensera à votre travail lorsqu'il tournera si naturellement le robinet ?

Je ne saurai oublier l'exploitant, ni les financeurs et nos clients que sont les syndicats d'eau potable : Eau du Morbihan, Cap Atlantique, CARENE, GMVA, Ouest 35.

Je salue et remercie également mes prédécesseurs : Jean-François GUÉRIN, Yvon MAHÉ et Solène MICHENOT, Bernard LE GUEN, Vice-président en charge de l'eau potable et des grands ouvrages, les membres du Collège Eau potable, Jean-Luc JEGOU, notre directeur et toute l'équipe Eaux & Vilaine.

Je ne saurais conclure sans aborder l'impérieuse nécessité que nous avons de produire une eau potable et donc d'avoir une eau potabilisable, c'est-à-dire, une eau brute de qualité et en quantité. Vous l'avez compris, l'eau, notre bien commun, est un enjeu majeur pour tous. Le Président de la République nous l'a rappelé, il y a quelques jours, et le plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau en sont deux éléments essentiels.

**En conclusion, plusieurs questions se posent à nous ?** Voulons-nous réellement aller vers un bon état écologique de nos masses d'eau ? Toutes les parties prenantes apportent un « oui » franc et massif. Nos enfants l'exigent. Nous donnons-nous les moyens pour y aller ? Les intentions sont là et les volontés commencent à converger. Le Plan Eau, présenté par le Président de la République, en est la preuve.

Plusieurs défis sont à relever :

#### **Le défi de la quantité d'eau disponible.**

Ce n'est pas que dans les Deux Sèvres que le partage de l'eau fait débat, mais en Bretagne, la question des quantités d'eau potabilisable disponibles est posée. Elle est d'ailleurs étroitement liée à notre capacité à maintenir/améliorer la qualité de nos eaux brutes, à économiser l'eau dans nos usages. Comment ferons-nous si nous devons fermer des dizaines de petits captages produisant 500 000 / 1000 000 de m<sup>2</sup> chacun ?

Deux études HMUC (Hydrologie - Milieux - Usages - Climat) sont lancées pour partager un diagnostic et se mettre d'accord sur les usages avec un très fort soutien de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Notre projet d'écluse anti-salinité (14 M€ à ce jour) est aussi essentiel pour sécuriser notre réserve d'eau classée stratégique. Je salue déjà nos partenaires financiers qui seront à nos côtés, parmi eux : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, le Département du Morbihan, la Compagnie des Ports du Morbihan.

#### **Le défi de la qualité.**

Il passe par notre capacité collective à atteindre le bon état écologique de nos cours d'eau. Un travail énorme est engagé par Eaux & Vilaine sur la GEMA : 3 contrats signés avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, 38,5 M€ sur 3 ans, 13 M€ TTC par an ; des moyens triplés avec le concours de nos financeurs : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région et les Départements, les EPCI.

L'adhésion de notre agriculture, sa mutation nécessaire avec une évolution agroenvironnementale pour réduire, supprimer à terme l'usage des pesticides, avec un accompagnement nécessaire des agriculteurs passe par un questionnement de notre modèle économique agricole breton. En effet, le phénomène de déprise de l'élevage laitier/bovin en Bretagne et Pays-de-Loire m'inquiète. Les nouvelles orientations de la PAC ne me rassurent pas. Nous devons changer de paradigme pour éviter des injonctions paradoxales. L'action de l'Etat dans sa capacité à mettre en œuvre, de façon concertée, claire et ferme, les mesures pour répondre à ce défi de la qualité, avec l'ensemble des parties prenantes, sera déterminante.

#### **Le défi du financement de cette transition environnementale.**

Mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre nos ambitions, comme le précise le Plan Eau dans sa 4<sup>ème</sup> partie. A ce jour, les conditions d'un financement sont à réunir, même si quelques avancées sont à noter. La mise en place de la taxe GEMAPI qui se généralise n'est pas suffisante et ne couvre pas l'ensemble de nos actions. En effet, le calcul se fait par EPCI et ce sont les habitants des territoires les moins riches et les moins peuplés qui devront payer une taxe par habitant qui sera parfois dix fois plus élevée que les territoires urbains, métropolitains. Certains EPCI sont déjà en situation financière fragile. La mise en œuvre de la solidarité autour de l'eau, notre bien commun, est essentielle. Solidarité amont/aval. Solidarité ville/campagne. La mise en place d'une surtaxe EPTB constitue une sérieuse piste de réflexion et devait pouvoir être décidée. Elle apporterait des ressources propres aux EPTB, sans passer par le biais de la taxe GEMAPI prélevées par les EPCI. Nous devons aussi examiner plus globalement le financement du grand cycle de l'eau par le petit cycle. Je remercie nos parlementaires et autres acteurs présents de porter le message.

Si nous ne sommes pas au rendez-vous, la dégradation/la non-amélioration de la qualité de nos masses d'eau aura coûté au contribuable et à l'utilisateur (du fait du coût des traitements et donc d'une augmentation très forte du prix de l'eau). Nos habitants sauront nous le dire. Qu'avez-vous fait depuis toutes ces années et que nous payons de plus en plus ? Je vous invite à lire « Le livre bleu, l'eau en commun », un ouvrage collectif piloté par l'Association Nationale des Élus de Bassin (ANEB). Il nous apporte de nombreuses pistes d'actions. Je me réjouis que notre action collective, qui trouve une traduction ce matin avec cette inauguration est un exemple significatif de mise en œuvre d'une des missions que porte Eaux & Vilaine, à savoir produire de l'eau de qualité pour tous. L'intelligence de tous, la solidarité des élus bretons (historique) en particulier, le soutien fort de l'Etat et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne doivent prévaloir pour mettre en œuvre ces orientations et répondre aux défis qui nous sont posés.

« L'eau est la force motrice de la nature », nous dit Léonard de Vinci.  
Quelle soit la force de notre action.

**Jean-François MARY,**  
**Président d'Eaux & Vilaine**  
**Président de Redon Agglomération**  
**Maire d'Allaire**